

L'industrie chimique française retrouve la croissance

René Deleuze, président de l'Union des Industries Chimiques (UIC*) a présenté l'activité de l'industrie chimique française en 1999, et les perspectives pour 2000 (conférence de presse du 21 mars 2000).

Bilan de l'activité en 1999

• Après un début d'année difficile, l'industrie chimique française a retrouvé la voie de la croissance : en 1999, son indice de production en volume a augmenté de 3,3 % par rapport à celui de l'année précédente (figure 1).

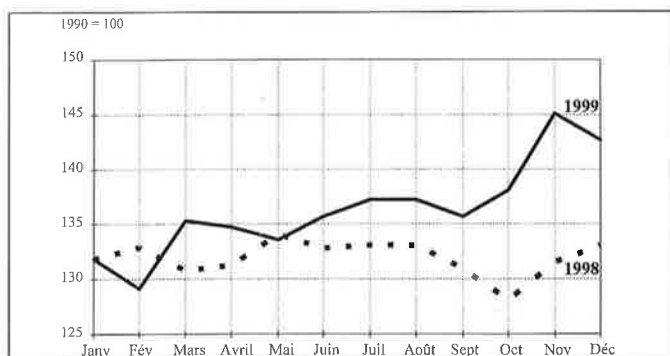


Figure 1 - Production de l'industrie chimique française : évolution en 1998 et 1999 (en volume, indice mensuel CVS). Source : INSEE.

Cette croissance est supérieure à celle de l'ensemble de l'industrie manufacturière française (+ 2,5 %) comme à celle du PIB (+ 2,7 %).

Ce résultat est dû, en particulier (figure 2), aux matières plastiques (+ 4,2 %), à certaines activités de la parachimie comme les peintures (+ 4,7 %), à la pharmacie (+ 7,4 %) et aux parfums et produits de toilette (+ 9,5 %) ; hors pharmacie, la chimie a progressé de 2,2 %.

De même qu'en 1998, la demande intérieure, de la part des ménages comme des secteurs industriels, a constitué le principal soutien de l'activité, renforcée en cours d'année par le retour à la croissance de la demande en provenance de l'étranger.

• Le chiffre d'affaires de l'industrie chimique française, estimé à 480 milliards de francs pour 1999 (contre 465 milliards en 1998), témoigne encore une fois de la faiblesse des prix des produits chimiques (figure 3) : pour l'ensemble du secteur, ceux-ci ont enregistré une baisse de 1,2 % par rapport à l'année précédente, baisse particulièrement sensible dans la chimie organique (malgré le renchérissement du prix du pétrole et l'appréciation du dollar).

* UIC, Le Diamant A, 92909 Paris-La Défense Cedex.
Tél. : 01.46.53.11.00, Fax : 01.46.96.00.59.
E-mail : uicgeneral@uic.fr
Serveur : http://www.uic.fr

	1998/97	1999/98
Chimie minérale	- 1,1	- 2,6
Chimie organique	+ 1,9	+ 2,6
Parachimie	+ 0,1	+ 2,8
Savons, parfums et produits d'entretien	+ 4,3	+ 3,8
↳ Chimie hors pharmacie	+ 1,5	+ 2,2
Pharmacie	+ 9,2	+ 7,4
↳ Ensemble de la chimie	+ 3,2	+ 3,3

Figure 2 - Évolution de la production de l'industrie chimique française par secteurs (en volume et en %). Source : INSEE.

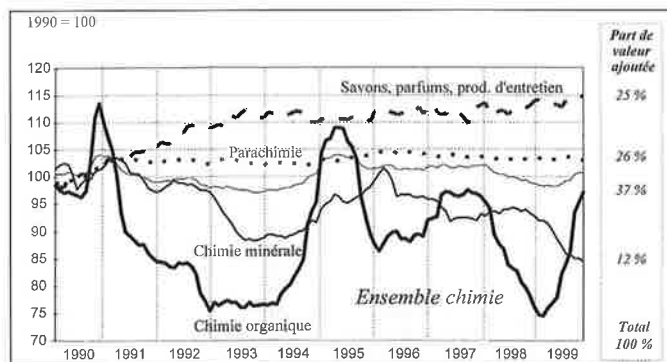


Figure 3 - Prix des produits chimiques à la production en France 1990-1999. Source : INSEE.

• Profitant de la croissance des échanges mondiaux (maintien à un niveau élevé de la demande américaine, sortie de crise de l'Asie, réactivation de l'économie de l'Union européenne), ainsi que de l'appréciation du dollar par rapport à l'euro, la chimie française a accru ses exportations de 4,8 % par rapport à 1998, tandis que ses importations, sous l'effet de la demande intérieure, augmentaient de 5,2 % (figures 4 et 5).

Le solde bénéficiaire de ses échanges extérieurs s'est maintenu à un niveau élevé : 53 milliards de francs (deuxième solde bénéficiaire de l'industrie manufacturière, immédiatement derrière celui de l'automobile).

• Poursuivant leur mouvement à la hausse entamé en 1995, les dépenses d'investissements physiques se sont accrues de 6 % par rapport à l'année précédente et s'élèvent à 23,2 milliards de francs.

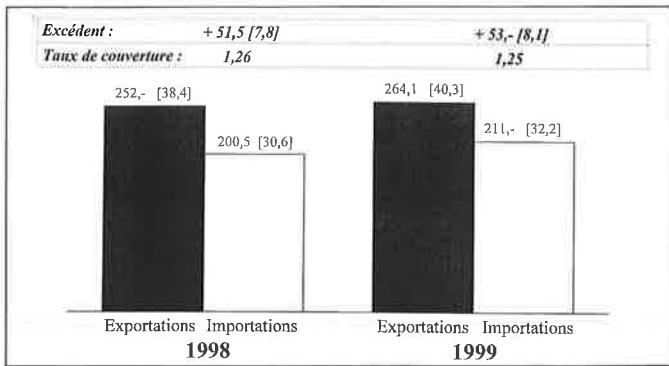


Figure 4 - Commerce extérieur de l'industrie chimique française en 1998 et 1999 (en milliards de francs et milliards d'euros). Source : Douanes.

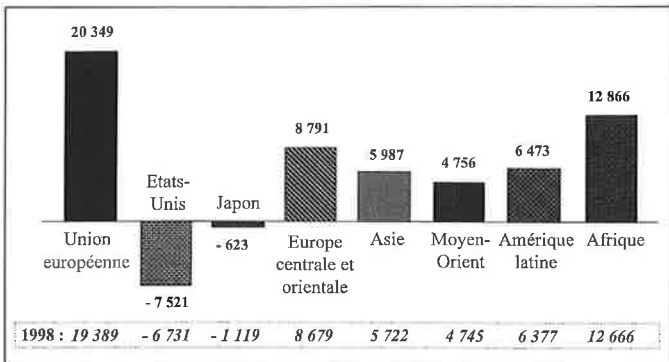


Figure 5 - Solde commercial de produits chimiques par grandes zones géographiques en 1999 (en millions de francs). Source : Douanes.

Les dépenses de recherche-développement de l'ensemble chimie/pharmacie placent ce secteur au premier rang des secteurs économiques dans ce domaine : 29 milliards de francs en 1997 (dernier chiffre connu).

• En 2000, l'industrie chimique française devrait tirer profit de la bonne santé de l'économie nationale comme de l'économie européenne, voire mondiale, et pourrait afficher un taux de croissance de 5 %.

L'industrie chimique et les économies d'énergie

L'industrie chimique, qui contribue à la réduction de la consommation d'énergie et à la lutte contre l'effet de serre, milite pour un abandon du projet de taxe sur l'énergie en proposant un contrat de branche.

L'industrie chimique, en France, est le premier consommateur industriel d'énergie (25 % de l'électricité et 40 % du gaz naturel à usages industriels).

Elle paie cette « énergie de process » environ 25 % plus cher que l'industrie chimique américaine et la transposition restrictive et tardive des directives de libéralisation des mar-

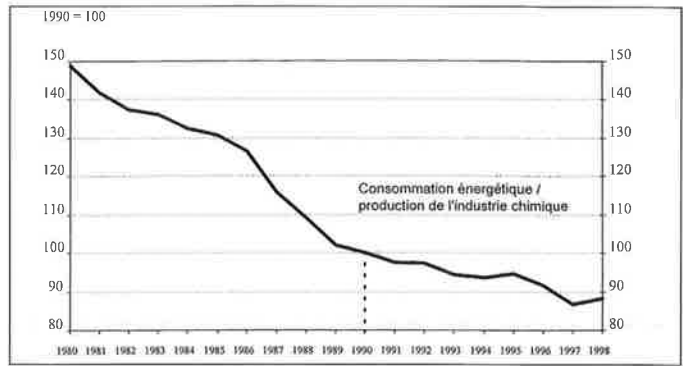


Figure 6 - Efficacité énergétique de l'industrie chimique française. Source : Eurostat, UIC.

chés de l'électricité et du gaz ne peut qu'affecter sa compétitivité internationale et européenne.

Elle a, depuis 20 ans, régulièrement amélioré son indice d'intensité énergétique spécifique (c'est-à-dire le rapport de sa consommation énergétique - hors énergie matière première - à sa production en volume), passant d'un indice 150 en 1980 à un indice 100 en 1990 (année de base) et à un indice prévisionnel de moins de 90 en 2000 (figure 6).

Cette évolution traduit à la fois un effort d'économie d'énergie et également une orientation progressive vers une chimie moins « énergétivore » mais dont, néanmoins, les limites sont celles des lois de la thermodynamique.

La décision prise par le gouvernement, au mois de février 2000, d'élargir la TGAP aux consommations intermédiaires d'énergie pour 2001 conduit à imposer des charges supplémentaires à l'industrie chimique et ne peut aller qu'à l'encontre des réductions de consommation énergétique et à l'encontre de la protection de l'environnement.

L'industrie chimique, à l'origine de l'« Engagement de progrès », milite fortement pour un abandon du projet de taxe sur l'énergie et propose un contrat de branche avec objectif de réduction des émissions de gaz à effet de serre comportant :

- un accord-cadre pour l'ensemble de l'industrie chimique sur une réduction des émissions de six gaz à effet de serre en 2010 par rapport à 1990 (en conformité avec le protocole de Kyoto) ;

- pour les grandes entreprises, une déclinaison individuelle sous forme d'accords négociés, avec la mise en place de pénalités - positives ou négatives - sous forme de permis négociables ;

- un audit régulier (tous les trois ans) pour les PME avec, si nécessaire, une assistance technique et financière, en collaboration avec l'Ademe.

Par ailleurs, des contrats multisociétés regroupant des entreprises appartenant souvent à des branches différentes et s'orientant vers la mise au point de produits de substitution à contenu énergétique plus faible, pourraient également faire l'objet d'incitations financières de la part de l'État.